



Explication de vote

Séance publique du Mardi 29 octobre 2019

En choisissant de faire supporter 80 % de la baisse de rendement attendue de la TGC sur le budget de répartition qui ne reçoit pourtant que la moitié du produit de ladite TGC, vous aggravez délibérément les difficultés de la Nouvelle-Calédonie, des provinces et des communes qui subissent depuis plusieurs années déjà une baisse significative de leur dotation.

1ère conséquence : La Nouvelle-Calédonie, les provinces et les communes n'auront pas d'autres choix que de réduire leurs interventions au profit des populations les plus fragiles en dégradant la qualité du service public qu'elles rendent à leurs administrés.

Nous venons d'en avoir un aperçu lors du débat d'orientation budgétaire de la province Sud où l'exécutif nous a promis pour les trois prochaines années 180 suppressions de postes, 3,7 milliards de réduction des interventions et subventions aux associations ou encore l'abandon pur et simple de la politique agricole provinciale.

C'est ce que l'exécutif provincial appelle pudiquement le passage du "*choc de confiance*" au "*choc de réalité*"...

2ème conséquence : Les provinces vont cesser d'exercer les compétences qu'elles assument pour la Nouvelle-Calédonie, lesquelles arrêteront d'exercer en représaille les compétences qu'elles estiment du ressort des provinces !

Cette mécanique infernale se traduira irrémédiablement par une nouvelle dégradation des politiques publiques au profit des populations les plus fragiles. Je prends date aujourd'hui devant vous en ce qui concerne le financement de l'aide médicale gratuite, du placement des demandeurs d'emplois, ou de la politique du logement...

Dans un contexte de radicalisation politique, attisée par l'impossibilité d'ouvrir un dialogue constructif entre indépendantistes et non-indépendantistes, cette perspective n'augure rien de bon pour notre avenir, *comme en témoignent la volonté d'un de nos élus de discuter un l'aveur ex bilatérale avec l'Etat ou la proposition de autre de envisager la partition du pays.*
Est-ce que pour autant votre choix d'enfoncer le budget de répartition pour privilégier le budget de reversement permettra de sauver notre système de protection sociale ~~ou nos dispositifs d'aide à la continuité territoriale ?~~

Assurément non !

Ce n'est pas en collant quelques rustines sur des dispositifs qui doivent être profondément réformés que nous les sauveront ...

La pérennité de notre système de protection sociale passe - vous le savez - par la réorganisation en profondeur de notre système de soins et un changement de gouvernance. Mais vous avez combattu le plan Do Kamo et vous traînez les pieds sur la création d'une autorité indépendante de régulation.

~~De la même manière, la pérennité de notre dispositif d'aide à la continuité territoriale, passe nécessairement par une remise à plat du dispositif.~~

Durant les cinq années de la dernière mandature, nous avons eu à affronter les mêmes difficultés et nous avons assumé nos responsabilités en créant la Contribution Calédonienne de Solidarité (CCS), en réformant l'IRPP et l'IRVM, ou encore en votant les taxes sur le tabac et l'alcool...

Vous aviez promis de réformer et simplifier la TGC et de créer une taxe sur le sucre. Où sont ces projets ?

Vous aviez promis un choc de confiance aux Calédoniens et vous leur offrez aujourd'hui des restrictions budgétaires pour seule certitude.

Vous aviez promis la relance économique et vous commencez par proposer la réduction des budgets publics qui représentent pourtant le premier vecteur de soutien à la consommation et à l'investissement.

Nous ne partageons pas vos orientations et nous voterons donc CONTRE les budgets supplémentaires que vous nous proposez.